

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Wellauer, Hermann, Nyon ; Frossard de Saugy, Louis, Essertines s/Rolle ; Fonjallaz, Robert-Benjamin, Epesses.

8^o Capitaine de cavalerie (dragons) : le premier-lieutenant Ernest Rubattel, à Villarzel.

9^o Premiers-lieutenants de cavalerie (dragons) : les lieutenants Arnold Viquerat, à Donneloye, et Eugène Burnat, à Vevey.

10^o Le capitaine Charles Carrard, à Lausanne, est désigné comme adjudant du bataillon de fusiliers n^o 9 (élite), et le premier-lieutenant Agénor Falquet, à Lapraz, comme adjudant du bataillon n^o 3 d'élite (à titre provisoire).

Le major Gonet, à Lausanne, ayant donné, pour cause de santé, sa démission de commandant du III^e arrondissement, le Conseil d'Etat l'a remplacé par le major de carabiniers Jules Séchaud, au Port-de-Pully.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

SUISSE

Fondation Winkelried. — Il résulte d'une statistique dressée à Lucerne que les fonds fédéraux et cantonaux, destinés à porter secours aux militaires tués ou blessés et à leurs familles, s'élèvent actuellement à la somme de 15 290 000 fr.

Les fonds fédéraux sont : fonds des invalides, 6 759 000 fr. ; — fonds Grenus, 6 226 000 fr. ; — fonds Winkelried, 981 000 fr. ; — fonds de secours, 34 700 fr. ; les capitaux sont gérés par la Confédération.

Les fonds cantonaux sont les suivants : Argovie, 120 600 fr. ; — Appenzell Rh.-Ext., 54 501 fr. ; — Bâle-Campagne, 23 300 fr. ; — Bâle-Ville, 88 400 fr. ; — Berne, 64 200 fr. ; — Genève, 50 000 fr. ; — Lucerne, 42 500 fr. ; — Schaffhouse, 34 300 fr. ; — Schwytz, 511 fr. ; — Soleure, 11 900 fr. ; — Saint-Gall, 305 100 fr. ; — Thurgovie, 149 900 fr. ; — Nidwald, 42 600 fr. ; — Zurich, 299 800 fr. — Total : 1 288 410 fr.

Il est à remarquer que, sauf une somme de 109 455 fr. provenant de quelques versements de la Confédération (100 000 fr.) et de quelques subventions cantonales, ces quinze millions ont été fournis exclusivement par des dons patriotiques de sociétés ou de particuliers.

Les ballons captifs. — Ce nouvel engin de service de campagne que notre état-major étudie depuis plusieurs années en vue de son introduction dans l'armée suisse, vient de faire l'objet d'un fort intéressant mémoire, avec projet de loi, de M. le colonel Keller¹. En attendant

¹ Memorial des Generalstabsbureau's an das Schw. Militär Departement betr. Einführung des militärischen Fesselballons bei der Schweiz. Armee, vom October 1896. Un cahier, in-folio, de 49 pages, avec trois planches.

que ce projet soit publié aussi en français, nous croyons devoir en soumettre un bref résumé à nos lecteurs.

Après une introduction de deux pages, la matière est exposée sous neuf titres, dont les principaux traits sont les suivants :

I. APERÇU HISTORIQUE

2 août 1794. Création d'une compagnie d'aérostiers en France. Hydrogène fabriqué avec l'eau et le fer rouge. Ballon rempli à l'usine, suit l'armée gonflé. (Maubeuge, Charleroi, Fleurus). Création d'une 2^e compagnie et de l'Ecole de Meudon. Transport du matériel en Egypte avec Bonaparte et sa destruction à la bataille d'Aboukir¹.

1870. Ballons libres de Paris et au dehors. Essais de ballons captifs sur la Loire. Improvisation du matériel difficile.

Les Allemands essayent un ballon devant Strasbourg, sans succès. — Réouverture de l'Ecole de Meudon.

Le ballon *captif* a seul une valeur militaire.

II. EMPLOI ET IMPORTANCE.

Presque toutes les armées en possèdent. C'est le meilleur organe de *renseignements*. On voit tout à 15 km. à la ronde. On connaît d'*avance* les mouvements de l'ennemi et on peut les prévenir à temps. Meilleur que la cavalerie, les espions, les patrouilles, ou les postes d'observation, d'ailleurs peu nombreux sur le plateau. A la mobilité d'une batterie de campagne. Se gonfle et monte en une demi heure à 500-1000 m. Communication par téléphone. L'hydrogène est transporté dans des tubes.

Objections.

a) *On ne l'a pas toujours là à temps.* Il n'y a qu'à le faire marcher à l'avant-garde.

b) *Ne sert à rien dans le brouillard.* L'artillerie non plus.

c) *Trahit l'emplacement du gros ou du général.* Pas nécessairement avec lui sera toujours un service d'ordonnance ou de téléphone. Ne trahit pas le gros s'il marche à l'avant-garde. Il n'y a d'ailleurs pas *un* gros mais *des* réserves. Il peut même servir à tromper l'ennemi sur la position du chef (Tonkin).

d) *Ne peut pas se maintenir contre un vent de 7-8 m. par seconde.* Peut supporter 15 m., vitesse assez rare (Godard). (Genève 11-12 m. fréquemment.)

e) *Observation impossible par le vent à cause des oscillations.* Exagéré. Les oscillations sont régulières et ne gênent pas l'observation.

Donc aucune des objections n'est valable.

III. MATÉRIEL.

Il y a deux méthodes pour faire l'hydrogène :

¹ Dans cette partie historique, quelques mots sur les ballons du siège de Venise en 1849 et sur ceux de la guerre américaine de la Sécession n'eussent pas été superflus. — *Réd.*

1. Décomposition électrique de l'eau; trop coûteux.
2. Acide sulfurique et fer ($H_2 SO_4 + Fe = Fe SO_4 + H_2$).

L'hydrogène est aussitôt comprimé, réduit à $\frac{1}{120}$ de son volume, et emmagasiné dans des tubes d'acier.

Le matériel mobile se compose de :

a) Le ballon. b) La voiture à câble. c) Le fourgon transportant le ballon vide. d) Les chariots portant les tubes.

a) Le ballon, enveloppe en soie ou baudruche, sphérique partout sauf un modèle d'essai en Allemagne.

b) La voiture à câble avec treuil et moteur à pétrole ou vapeur. Câble de 500-1000 m.

c) Fourgon, d'après divers modèles.

d) Chariot à tubes, porte un réservoir servant au remplissage.

IV. EFFET DU FEU CONTRE LE BALLON.

Essais nombreux. Résultat : le feu d'infanterie ne fait pas de mal au ballon ; le feu d'artillerie pas davantage à 500 m. et 800 m. d'élévation.

V. ORGANISATION.

a) France. Appartient au génie. Station centrale de Meudon et 4 compagnies attachées aux 4 régiments du génie. En guerre 13 parcs d'armées ou de forteresses. Parc d'armée 3 officiers, 120 hommes, 28 voitures, soit :

1 voiture à câble, 6 chevaux,

1 » à ballon, 6 » portant 2 ballons de 540 m³ et un de 260 m³;

1 fourgon, 4 » charbon et eau.

5 chars à vivres et bagages.

20 chars à tubes, suffisant pour remplir 10 ballons.

A l'échelon de combat se trouvent : câble, ballon, fourgons et 5 chars à tubes

Au parc d'armée 2^e échelon. 4 »

Au magasin d'étapes 3^e » 5 »

A l'usine 4^e » 5 »

L'instruction se donne dans des cours spéciaux à Meudon.

b) Allemagne. 1884. Création d'une station d'essai, attachée à la 1^{re} brigade de chemins de fer, à Berlin. 6 officiers, 141 hommes. — 1890. 2^e station à Munich. 3 officiers, 30 hommes ; pas d'autres détails.

c) Angleterre. Attaché au génie. 3 officiers, 50 hommes, 6 voitures ; ballon de 283 m³. — Dépôt de fabrication : 3 officiers, 6 hommes.

d) Italie. 2 compagnies attachées au génie. 2 officiers, 79 hommes, 9 voitures ; ballon de 536 m³.

e) Autriche. Encore dans la période des essais.

f) Russie. 1 parc d'instruction. 7 officiers, 88 hommes. 4 ballons captifs de 640 m³, 3 libres de 1000 m³ et 2 auxiliaires de 120 m³. — 4 parcs de forteresse à 6 ballons captifs de 640 m³ et 3 libres de 1000 m³.

VI. EXPÉRIENCES DES DERNIÈRES GUERRES.

Angleterre. Au Soudan, pas de détails, transport difficile.

Italie. Expédition du général San Marzano, 1887. Utiles pour les reconnaissances.

France au Tonkin. 1884. 1 compagnie, 2 officiers, 146 hommes, 1 ballon de 300 m³. Très utile pendant la marche, ainsi qu'au combat de Lungson et au bombardement de Hong-Hoa. Très apprécié de Courbet et Négrier.

VII. EXPÉRIENCES FAITES AUX MANŒUVRES.

France. 1891. Très satisfaisant (Galiffet). — 1895. Photographie depuis le ballon.

Italie. Autriche. Allemagne. Idem. — 1896. Ballon ovale allemand, bon contre le vent, mais pas pour le calme; petit ballon accessoire le long du câble pour envoi de dessins, instruments, etc., et relevé de l'observateur.

VIII. NÉCESSITÉ DU BALLON POUR L'ARMÉE SUISSE.

Faiblesse numérique de notre cavalerie. Effet moral. Nécessité de se renseigner aussi bien que l'ennemi.

On prétend :

- a) Que notre terrain est trop accidenté. Pas sur le plateau.
- b) Il y a assez de bons postes d'observations. Id.
- c) Les vents sont trop forts en Suisse. Les résultats des stations météorologiques prouvent le contraire.
- d) Le temps d'instruction est trop court. Pas en recrutant soigneusement, c'est-à-dire des techniciens pour le dépôt; des mécaniciens, cordiers et tailleurs pour la section mobile. Ce n'est pas plus compliqué que le service d'artilleur ou de pontonnier.
- e) Il faudrait attendre les ballons dirigeables. On risquerait d'attendre trop longtemps.

IX. PROJET D'ORGANISATION D'UNE COMPAGNIE D'AÉROSTIERS.

Effectif. — 4 officiers, 37 aérostiers, 38 soldats du train, 14 voitures.

Section mobile. — 1 capitaine monté, 2 lieutenants montés, 4 sous-officiers, dont 1 monté; 25 soldats aérostiers; 3 sous-officiers; 27 soldats, dont un trompette, du train; total 3 officiers, 59 hommes. — 4 chevaux de selle, 66 de trait, 13 voitures.

Section des machines. — 1 officier, non monté; 2 sous-officiers, 6 soldats, machinistes; 1 sous-officier, 2 soldats, train. — 1 officier, 11 hommes, 4 chevaux, 2 voitures.

Voitures. Section mobile. — 1 voiture à câble, 6 chevaux; 1 fourgon 6 chevaux; 9 chariots à tubes, 6 chevaux; 2 chars de réquisition à 2 chevaux; 1 char pour section de machines.

Matériel.

- a) Ballon de 600 m³ avec enveloppe et filet de réserve.
- b) Câble et treuil. Câble de 800-1000 m. avec câble de réserve. Moteur de 8 chevaux pouvant enrouler 1^m50-2 m. par seconde.
- c) Générateur. Système Yon, produisant 150 m³ à l'heure.
- d) Gazomètre (ballon auxiliaire de 60 m³).

e) *Compresseur*, avec machine à vapeur de 22 chevaux, comprimant 50 m³ à l'heure.

f) Les *tubes d'acier* et accessoires de transports. 2^m40 long, 20 cm. diamètre. 45 kilos. 8 m³ gaz à 120 atmosphères. 75 par ballon, sur 3 voitures. Il faut de quoi remplir 3 ballons, soit 9 voitures.

Coût. 147 000 fr. sans les frais éventuels de construction.

Instruction. Ecole de recrues de 8 semaines. Cours de répétition de 18 jours tous les deux ans. Une école de cadres de 3 semaines et des cours de cadres de 12 jours les années où il n'y a pas de cours de répétition. A attribuer au génie.

Les projections électriques ont coûté 189 000 fr.

Le ballon, bien plus utile, 147 000 fr.

Le ballon augmente la confiance de l'armée en elle-même.

Projet de loi.

L'Assemblée fédérale, sur le vu du message du _____, décrète :

1^o Il est formé dans les troupes du génie une compagnie du ballon captif. L'effectif de cette compagnie et de son matériel seront fixés par voie d'ordonnance.

2^o Les hommes de cette compagnie y restent attachés à leur passage, en landwehr, pour le service de dépôt et comme réserve.

Canon à tir rapide. — La question du canon à tir rapide depuis longtemps à l'étude en tous pays semble sur le point d'entrer dans le domaine de l'application. La Suisse n'a pas négligé non plus cette étude. Les travaux sont assez avancés pour que l'on puisse commencer des essais, et le Département militaire demande à cet effet les crédits nécessaires.

Exercices de marche dans l'artillerie de campagne.

— On se plaignait du trop fort poids du matériel d'artillerie de campagne et des difficultés qu'éprouveraient des batteries, équipées en guerre, à manœuvrer en terrain varié et à supporter de fortes marches. Pour réfuter cette assertion, le chef de l'arme de l'artillerie a fait exécuter, pendant l'été 1896, au régiment d'artillerie de corps IV/1, mobilisée inopinément, une marche de dix jours, avec paquetage et munitions au complet. Cette marche, effectuée par un temps variable, dans tous les terrains, était accompagnée de manœuvres et de tirs de guerre. L'étape journalière était en moyenne de 40 kilomètres. Le commandant du régiment a déclaré dans son rapport que la mobilité a été reconnue suffisante dans tous les terrains.

Un essai du même genre va être répété cet hiver par le régiment divisionnaire I/2, appelé au service le 21 janvier à Morges. Par une curieuse coïncidence, le régiment marchera le même jour où, vingt-six ans passés

le 21 janvier 1871, entraient en campagne, à Morges également, les batteries vaudoises 9 (capitaine Braillard) et 23 (capitaine Colomb), commandées pour la frontière. Ces deux batteries qui mobilisaient le 20 et devaient marcher deux jours plus tard, reçurent dans l'après-midi l'ordre télégraphique de partir le lendemain matin par trains spéciaux pour Bâle. Le matériel et les chevaux se chargèrent pendant la nuit, les trains se mirent en route vers 7 h. du matin via Yverdon-Olten et arrivèrent à Bâle tard dans la soirée. A Olten, on attela au train de la batterie 9, le wagon-salon du général Herzog et de son adjudant, qui allaient à Bâle. Le général se fit présenter les officiers de la batterie et les garda quelques instants dans son wagon. Il paraissait très préoccupé.

Garde des forteresses. — L'article 1er de l'ordonnance sur le remplacement des effets d'habillement et d'équipement du personnel de la garde de sûreté des forteresses, du 28 juin 1894. (*Rec. offic.*, nouv. série XIV, 249), est modifié comme suit.

« Les cantons chargés de l'équipement sont tenus de fournir, aux frais de la Confédération, les effets d'habillement ci-après aux sous-officiers et aux soldats de la garde de sûreté des forteresses, savoir :

1. Après 300 jours de service, une nouvelle tunique ;
2. Après 150 jours de service, soit deux pantalons neufs, soit un nouveau veston et un pantalon neuf, suivant les besoins. »

Société des officiers. — *Section vaudoise.* — Le Comité cantonal adresse aux sous-sections et aux membres de la Section vaudoise la circulaire suivante :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Nous avons l'honneur de vous communiquer ci-contre la liste des sujets de concours pour 1896-1897.

Nous conformant au vœu émis lors de l'assemblée générale du 27 septembre dernier, nous vous proposons un certain nombre de sujets déterminés, tout en maintenant en partie le programme de 1896, qui laisse une grande latitude dans le choix des sujets.

Nous invitons MM. les officiers qui ont pris part au mois de mai à la reconnaissance des champs de bataille de Wœrth ou de la Lisaine à rédiger et à nous faire parvenir leur rapport sur l'une ou l'autre des deux courses ; ces rapports seront soumis au Jury au même titre que les autres travaux de concours.

Nous engageons enfin les comités des sous-sections à désigner des commissions chargées de l'étude de quelques sujets, et dans l'espoir de vous voir prendre part au concours, beaucoup plus nombreux que ces

« dernières années, nous vous présentons, Messieurs et chers camarades, nos salutations dévouées.

Pour le Comité de la Section vaudoise :

Le 1^{er} vice-président :

V. DUFOUR, major.

Le secrétaire :

Jean MURET, 1^{er} lieutenant.

CONCOURS

1. Le passage des Alpes par Napoléon en 1800 ; étude historique et critique.
2. Un sujet d'histoire de la guerre ou une relation de combat au choix du concurrent.
3. *a)* Les champs de bataille de Wœrth et de Wissembourg en 1870.
b) Les champs de bataille de la Lisaine en 1871.
(Sujets spécialement destinés à MM. les officiers ayant pris part aux excursions de 1896.)
4. Etude de la frontière du Valais, du St-Bernard au lac Léman, en particulier des passages permettant de tourner la position de Saint-Maurice.
5. Des moyens de relever l'autorité et le prestige des sous-officiers.
6. L'équipement de l'officier de troupe et son bagage en cas de mobilisation. — La question de l'indemnité pour l'équipement.
7. La marche, en particulier dans les cours de répétition d'infanterie : méthode d'entraînement, discipline de marche, chaussure.
8. Elaboration de tous les ordres successifs que comportent la mise en marche, le stationnement et le déploiement pour le combat d'un détachement formé d'un bataillon et d'un peloton de cavalerie. — Terrain au choix du concurrent. — Voir l'ouvrage de Zorn, traduit par P. Nuel : « Service en campagne et combat d'un détachement. » Berger-Levrault et Cie, éditeurs, Paris.
9. L'artillerie de campagne en liaison avec les autres armes. (Voir l'ouvrage de Langlois, Paris 1892).
10. Etude des travaux du défilé de St-Maurice. Anciens et nouveaux travaux au point de vue tactique et technique.
11. Etude tactique et technique pour la défense par la fortification de campagne d'un passage du Jura.
12. *a)* Moyens à employer pour arriver à remonter notre cavalerie en Suisse.
b) Examen des facilités que la Confédération pourrait accorder aux officiers pour l'achat de leurs chevaux, assurances des chevaux d'officiers, vie et transport.

Sujets tirés du programme pour 1896 :

13. Etude d'un sujet se rapportant à l'infanterie.
14. » » » se rapportant à la cavalerie.
15. » » » se rapportant à l'artillerie.
16. » » » se rapportant au génie.
17. » » » se rapportant au service de santé ou au service vétérinaire.
18. » » » d'administration militaire.
19. » » » de justice militaire.
20. » » » se rapportant au service d'état-major.
21. » » » se rapportant au service d'adjudance.
22. » » » se rapportant à la fortification.

Ces sujets doivent se rapporter exclusivement à l'armée suisse.

Les mémoires devront être remis avant le 30 juin 1897 au président de la Section vaudoise, sous plis cachetés et munis d'une devise. Ils seront accompagnés d'une enveloppe portant en suscription la même devise que le travail et renfermant le nom et le grade de l'auteur.

Vaud. — *A propos de Marbot.* — Nos journaux vaudois ne sauraient-ils rendre le juste hommage dû à la littérature de Paris sans faire complaisamment écho aux réclames de librairie et d'étroit chauvinisme qui l'escortent ? ?... Bien curieuse est, par exemple, la correspondance parisienne d'une feuille lausannoise du 24 décembre écoulé. Elle représentait le général Marbot comme « le héros des grandes batailles d'Eylau, de Leipzig, de Waterloo !! »

Voyons. A Eylau Marbot était simple capitaine, et si son cheval s'est réellement distingué dans une terrible mêlée, cela n'eut aucune influence sur les résultats de la journée.

A Leipzig pas davantage, moins même : Marbot y manqua l'occasion de faire un très beau coup de fourrageurs sur le grand état-major coalisé.

A Waterloo, Marbot, alors colonel du 7^e hussards, n'y était pas. Il avait été détaché sur la droite, vers Moustier et Ottignies, en jonction avec le corps de Grouchy, et il ne sut ni amener Grouchy à l'aide de Napoléon ni aviser à temps l'empereur de l'approche des Prussiens, ni retenir ceux-ci une minute. Il fut donc un des fauteurs de la défaite, sans y avoir rien fait d'héroïque.

Il est vrai qu'un autre journal lausannois, à propos de la revue de Châlons, l'été dernier, avait haussé Marbot au rang de Murat comme général de cavalerie.

Grosse erreur.

Quand Murat cavalcadait magnifiquement à la tête de 80 escadrons,

Marbot n'en commandait que trois ou quatre comme lieutenant-colonel. Il n'en commanda jamais beaucoup plus, n'ayant été nommé général que sous Louis-Philippe, qui n'eut pas l'occasion de faire la grande guerre. Il était cavalier médiocre, d'après les récits du maréchal Castellane, mal en selle, trop obèse, ayant grand'peine à trouver une monture assez douce pour son service d'aide de camp du prince royal, duc d'Orléans.

Ce qui reste vrai, c'est que, dans ses mémoires posthumes, Marbot se fait une large part de gloire personnelle au détriment de tous ses alentours, chefs ou camarades, et en dénigrant de toutes les façons les étrangers sous les drapeaux français, les Suisses et la Suisse elle-même plus spécialement.

Après cela, il semble que des journalistes suisses, remplis d'ailleurs de talent et de patriotisme, devraient y regarder de plus près quand se rencontrent sous leur plume le nom et les œuvres de ce grand médisant militaire, qui n'eut jamais souci de la vérité historique et s'efforce de la dénaturer à notre détriment. L.

FRANCE

Compagnie de cyclistes. — La question des cyclistes est à l'ordre du jour dans la presse française. Dans son dernier numéro, la *Revue du cercle militaire* propose un projet d'organisation et d'emploi des unités cyclistes.

L'unité cycliste devrait être de 200 hommes, officiers compris. Inférieure en nombre, elle ne pourrait produire qu'un effet tactique insuffisant; supérieure, elle deviendrait difficilement maniable.

Le personnel comprendrait 1 capitaine et 4 lieutenants, 1 adjudant, 1 sergent-major, 1 fourrier, 8 sergents, 16 caporaux, 1 sergent-chef mécanicien, 4 mécaniciens, 2 clairons, 161 soldats.

Le capitaine devrait être monté; son cheval conduit par une ordonnance, suivrait la cavalerie à laquelle la compagnie est attachée, lorsque cette compagnie devrait opérer loin de la cavalerie; revenu près de la cavalerie, le capitaine pourrait se servir de sa monture pour diriger sa compagnie à travers champs, ou se porter rapidement auprès du chef de la cavalerie pour prendre ses ordres. Il y a évidemment là une communauté de montures (cheval et bicyclette) entre le capitaine et son ordonnance qui peut sembler étrange. Ce procédé, employé l'an dernier aux manœuvres du 2^e corps, a néanmoins donné d'excellents résultats.

Les divisions et subdivisions de la compagnie sont deux demi-compagnies comprenant chacune deux pelotons, eux-mêmes divisés en demi-pelotons de deux escouades.

Les mécaniciens suivent la compagnie quand on est loin de l'ennemi, et le train de combat de la cavalerie quand on se trouve dans son voisinage

Afin de leur permettre de transporter les outils et pièces de rechange les plus indispensables, on accouple deux bicyclettes pliantes faites dans ce but. Ces deux bicyclettes accouplées permettent de transporter deux sacs de soldat, dans lesquels sont placés les outils et pièces de rechange de première nécessité.

Les pièces de rechange à mettre à la disposition d'une compagnie cycliste peuvent être divisées en trois classes :

1^o *Celles portées par les hommes*, soit par demi-peloton :

Une chambre à air et quelques écrous ou petites pièces diverses.

2^o *Celles portées par les mécaniciens*, soit par deux mécaniciens :

Une paire de pédales; un jeu d'écrous; une chaîne; une paire de manivelles; une paire de cuvettes de pédalier; un jeu de cuvettes de direction; deux douzaines de rayons.

En plus, les mécaniciens portent, dans leurs sacs à outils, toutes les clés, limes, marteaux et autres petits outils indispensables pour les premières réparations.

3^o *Celles portées par les voitures*, soit par demi-compagnie :

1^o 2 bicyclettes complètes, 2 paires de roues, 2 paires de bandages. 4 paires de bretelles, 2 selles, 4 chaînes, 1 guidon et 4 chambres à air qui peuvent être placées au-dessus du coffre du fourgon de la demi-compagnie. (Le modèle de bicyclette du capitaine Gérard, employé par la compagnie d'essai, permet ce chargement.)

2^o Dans une caisse placée dans le coffre du fourgon, les pièces de rechange ci-après :

100 rayons montés; 4 paires de pédales; 2 pignons d'avant; 2 pignons d'arrière; 5 paires de manivelles; 40 écrous assortis; 5 axes de roue d'avant; 5 axes de roue d'arrière; 5 axes de pédalier; 5 paires de cuvettes de pédalier; 1 tige de selle; 4 grosses de billes assorties; 10 ressorts de selle; 20 boutons de clavettes; 4 jeux de coquilles de direction; 4 fourches; 100 patins de frein.

Cette caisse, contenant également quelques outils de rechange, n'empêche pas de placer dans ce coffre une caisse de cartouches.

Toutes ces pièces de rechange sont plus que suffisantes pour une campagne de six mois, si les bicyclettes sont parfaitement construites. On n'a eu à utiliser, dans la compagnie d'essai, qu'un nombre très infime de pièces de rechange, malgré les circonstances très difficiles dans lesquelles se sont faites les manœuvres et l'instruction à peu près nulle des hommes de la compagnie, qui n'avaient eu leur machine entre les mains que huit jours avant le départ.

Les pièces de rechange énumérées plus haut pourraient même être réduites de moitié avec une compagnie parfaitement instruite.

A propos de l'habillement et de l'équipement, l'auteur de l'article rappelle les observations auxquelles ont donné lieu les essais fait pendant

les manœuvres. Il propose le port de la vareuse, le jersey de préférence à la chemise, la bande molletière des chasseurs alpins, des brodequins un peu moins lourds que ceux en usage jusqu'ici; enfin, comme manteau, à la rigueur, un collet très court, sans capuchon, qui abrite suffisamment les épaules et la poitrine et qui n'empêche pas de placer la machine sur le dos ou le mousqueton en bandoulière.

Pendant les manœuvres les cyclistes ont été munis de la capote-manteau des chasseurs alpins, mais elle a été reconnue peu pratique.

L'équipement doit comprendre, comme pour l'infanterie, trois cartouchières dont deux devant et une derrière. Celle-ci, outre les cinq paquets de cartouches réglementaires, doit contenir, dans un étui en drap, la pompe, la boîte à réparation, la burette et la clef.

La machine doit être débarrassée de tous les accessoires, à l'exception des bretelles destinées à la mettre sur le dos.

L'homme porte sur lui, dans la cartouchière de derrière, les accessoires de la machine comme il vient d'être dit (la sacoche est donc inutile); en plus le bidon de cavalerie avec quart adhérent, et la musette contenant un jersey de rechange et un repas froid. Dans le sac, les effets ordinaires du fantassin et deux jours de petits vivres; sur le sac, une vareuse de rechange.

L'arme à adopter est le mousqueton, qui se porte très bien en bandoulière, ne blesse pas l'homme et ne le fatigue pas. Comme bayonnette, un modèle court, de manière à éviter qu'elle s'engage entre les rayons des roues.

Le cycliste doit porter l'arme en bandoulière. Chercher à arrimer l'arme sur la machine paraît contraire à l'idée de rapidité de manœuvre que les troupes cyclistes ne doivent pas perdre de vue.

Comme le soldat à pied, le cycliste doit porter 120 cartouches. La voiture de compagnie en porte 8192; soit 45 par homme, sous-officiers défalqués. Le fourgon de demi-compagnie ou les 2 fourgons de compagnie portent chacun une caisse contenant ensemble 3840 cartouches, soit 21 cartouches par homme, sous-officiers défalqués. Total 186 cartouches par homme.

Les voitures proposées sont une voiture de compagnie à un ou deux chevaux, et deux fourgons à bagages à deux chevaux.

La voiture de compagnie suit le train de combat de la troupe à laquelle est affectée la compagnie cycliste. Elle porte, en plus des cartouches, les ustensiles de campement de la compagnie et un jour de vivres.

Les fourgons à bagages sont affectés aux demi-compagnies. Chaque fourgon reçoit le chargement suivant:

1^o Les cantines des deux officiers de la demi-compagnie, plus celle du capitaine ou de l'adjutant.

2^o Les sacs des hommes de la demi-compagnie, débarrassés des

ustensiles de campement portés par la voiture de compagnie ; la vareuse de rechange est roulée sur le sac ; chaque sac contient deux jours de petits vivres.

3^o Dans le coffre une caisse à cartouches, une caisse d'outils et des pièces de rechange.

4^o Au-dessus du coffre, deux bicyclettes de rechange et différentes autres pièces déjà énumérées.

BIBLIOGRAPHIE

Carnet de sous-officier. — erie Messeiller, à Neuchâtel. Prix 50 cent.

L'adjudant sous-officier J. Turin, à Neuchâtel, a imaginé un carnet des plus pratique pour sous-officiers. Relié en toile solide et d'un format commode, il contient, en quelques pages et résumés d'une manière intelligente, tous les renseignements de service usuels pour le sous-officier d'infanterie. Les attributions des divers grades et fonctions y sont énumérées : celles du caporal en général, du caporal de jour, du chef de chambre ; celles du sergent et du chef d'ordinaire, du sergent d'armement, du fourrier, avec instructions pratiques concernant le service de ce dernier ; celles du sergent-major, de l'adjudant sous-officier, de l'adjudant sous-officier chef de caisson. Tous ces renseignements, qui tiennent en 11 pages, sans que le texte soit trop serré, sont clairs et précis.

Le carnet énumère ensuite les commandements de l'école de soldat avec armes et l'indication du nombre des mouvements d'exécution de chacun de ces commandements. Il énumère également les parties du fusil à répétition

Les pages suivantes sont réglées de manière à recevoir l'état nominatif jusqu'à concurrence d'une compagnie de 210 hommes ; des colonnes sont préparées pour le numéro de contrôle, les nom et prénoms, le grade, le numéro de l'arme, l'indication des services, garde, corvée, chambrée, cuisine, les malades, enfin les outils de pionniers.

Une vingtaine de feuillets blancs complètent le carnet.

Nous n'aurons garde d'omettre les *conseils aux sous-officiers* auxquels le carnet consacre ses premiers feuillets. Ils sont donnés sans pédanterie et dans un excellent esprit. Les voici :

I

Avant d'entrer au service, étudiez vos règlements et instructions afin que lorsque vous vous trouverez en présence de vos hommes, vous puissiez leur parler avec plus de sûreté et de franchise et ne pas vous trouver embarrassé ou hésitant lorsque vous aurez un commandement à leur donner.

II

Vous devez en toute circonstance montrer l'exemple de la discipline en obéissant sans hésitation ni murmure aux ordres que vous recevez de vos supérieurs et surtout ne jamais vous permettre de les critiquer ou de les discuter, mais au contraire les exécuter avec empressement et décision. Si vous agissiez autrement, il en résulterait une fâcheuse influence sur vos hommes qui ne manqueraient pas d'en faire de même et contesterait les commandements donnés ou transmis par vous.

Vous devez donner vos commandements d'une voix énergique, même si vous devez les donner à voix basse.

La discipline est l'élément essentiel de la force et de la cohésion d'une armée et le sous-officier peut faire beaucoup pour qu'elle soit respectée ;